

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230413-35-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023

**N° 35/23**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 6 avril
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 20 avril 2023

**Objet de la délibération :**

Approbation des comptes de gestion 2022

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	61
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	15
- Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	11
- Votants	78

**Résultat du vote**

- Pour :	78
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois,  
Le treize avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au centre d'animation et de loisir d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Dominique BERION à Christophe GARNIER, Philippe BOUQUET à Vincent MARGUET, Franck COLLINET à Christophe JOUVIN, Michel DEBRAY à Emmanuel CRETIN, Catherine FESSELIER à Colette GROLEAU, Nathalie KOWAL-BONDY à Chantal MARAUX, Patricia LABERTERIE à Estelle BOURNEZ, Nathalie LAURENT à Christophe FAIVRE-PIERRET, Marie-Christine LEGAIN à Jean-Marc CARGNINO, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Florence PAUL à Rémy PAUL, Mireille PICARD à Maxime GROSHENRY, Patrick SEBILE à Gérard COULET, Sarah VIONNET à Yves MOUGIN

**Procuration**

**Suppléé(e)s**

Pascal GOSSE par Frédéric MAURY, Gérard PESEUX par Aurore SCHMITT

**Excusé(e)**

Claude CHATELAIN, Pascal DUGOURD, Bernadette FAILLENET, Danièle FIETIER, Elisabeth JACQUES, Martine LANDRY, Joëlle MAURICE, Serge MONNET

**Absent(e)s**

Joël BOLE, Christine BREUILLOT, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Jacques MAURICE, Gaëtan MILLE, Pascal PERCIER, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

M. Jean-Claude GRENIER, Président de la CCLL, présente aux conseillers communautaires les comptes de gestion 2022 établis par le Trésorier d'Ornans et les compare aux comptes administratifs du budget général et des budgets annexes du même exercice établis par la CCLL.

Ces documents s'avèrent conformes à la réalité budgétaire.

En conséquence, le Président demande à l'assemblée d'approuver les comptes de gestion du Trésorier d'Ornans établis en conformité avec les comptes administratifs du budget général et des budgets annexes :

- Chaufferie bois
- Déchets ménagers
- Maison de santé
- SPANC
- ZAE la Louière
- ZAE la Combe Parnette
- ZAE Sous le bois
- ZAE Epeugney

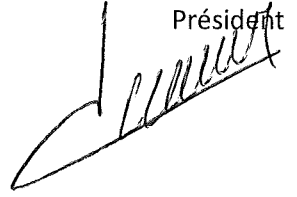
A l'unanimité, les membres présents approuvent les comptes de gestion 2022 du Trésorier.

Fait et délibéré en séance, le 13.04.2023

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20230413-35-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2023